

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme NACHURY Dominique : Monsieur le Maire, chers Collègues, lors du Conseil du 6^e arrondissement, nous avons à l'occasion de l'examen pour avis de ce dossier portant subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes âgées, exprimé deux regrets critiques.

Tout d'abord, regret de ne pas connaître la nouvelle orientation : en commission Solidarité Santé, il a été affirmé la volonté de M. l'Adjoint aux Personnes âgées de rompre avec la politique de bienfaisance, encore que faire le bien ne soit pas en soi critiquable. Pourquoi pas réorienter, mais alors pourquoi ne pas associer les Adjoints Personnes âgées des arrondissements, s'agissant d'actions de proximité concernant des personnes souvent attachées aux traditions ?

Ensuite, regret de ne pas être informés de la méthode employée et des critères retenus pour le choix. En effet, il est bien difficile de comprendre : beaucoup d'associations n'étaient pas subventionnées en 2007, d'autres l'étaient et ne le sont plus, et puis les sommes allouées sont d'importances diverses.

J'avais pris, en Conseil d'arrondissement, l'exemple d'une subvention de 2.500 € à une association de Saint-Rambert, versus une résidence, et d'une subvention de 500 € pour une association du 6^e arrondissement pour animer trois résidences : Cuvier, Viricel, Bugeaud.

Le Conseil d'arrondissement a émis un avis défavorable sur ce rapport, espérant des clarifications... qui ne sont pas venues. Le Groupe néanmoins votera pour, par respect pour les associations actives auprès des personnes âgées.

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans redire l'impérieuse nécessité de connaître les projets concernant les résidences pour personnes âgées municipales. Un article du Progrès du 24 novembre évoque la suppression de certaines... mais dans le cadre de quelle politique globale pour les citoyens âgés de la ville ?

Puisqu'il me reste une petite minute, Monsieur le Maire, je voudrais savoir comment réagir à des propos qui ont été tenus lors d'une réunion dans une résidence où, d'ailleurs, il n'y avait pas d' élu et où, aux questions des personnes âgées, il a été répondu « Ce n'est pas la peine de demander car vous n'aurez aucune réponse. »

M. LE MAIRE : S'il n'y avait pas d'élu, c'est difficile de pouvoir vous répondre !

M. HEMON Pierre, Adjoint : Madame Nachury, je vous remercie de ces questions, je ne vous remercie pas de vos regrets critiques mais j'apporterai juste quelques éléments. Le principal, votre inquiétude sur le fait que les Adjointes de tous les arrondissements ne soient pas associées à l'orientation que nous prenons, y compris aux décisions et à la mise en œuvre de différents critères.

Nous avons réuni l'ensemble des adjoints en juin, ils sont revenus je crois aussi, en juillet, quand nous avons réuni l'ensemble des directrices des résidences. Nous les avons à nouveau réunis en octobre pour discuter justement sur comment on fonctionnait dans les différents arrondissements, pour leur présenter des projets et en discuter avec eux. Je crois qu'à chaque fois, d'ailleurs, je la remercie parce qu'elle est très présente, l'Adjointe aux personnes âgées du 6^e arrondissement était avec nous. Donc, dire qu'on ne les associe pas, là il y a un petit hiatus. J'avoue que sans vouloir vous en faire de critique, il y a chez moi un léger regret de voir que les gens viennent et puis après, peut-être, ne retransmettent pas.

Ensuite, sur la nature et la diversité des associations, je dirai qu'on en a longuement parlé, on a détaillé en commission Solidarité Santé toutes ces subventions. Je vous ai expliqué de quelles associations il s'agissait et là encore, j'ai répondu à toute une série de questions, en particulier celles de l'Adjointe aux personnes âgées du 6^e arrondissement qui était présente à la commission. Là encore, de mon côté, un petit regret mais qui ne se permettra pas d'être critique, que peut-être elle n'ait pas suffisamment retransmis à votre Conseil d'arrondissement ce qu'il en était.

Moi je veux bien qu'on « re-détaille », toutes et tous. Je vous dirai qu'on a décidé en parlant de bienfaisance, c'est peut-être un des bons mots ou mauvais mots dont j'ai l'habitude, je préfère dire un des bons mots, c'est surtout l'idée d'aider à remettre en place là aussi la question de la solidarité, là aussi aider les associations de personnes âgées à agir, à faire elles-mêmes le choix des actions qu'elles veulent mener. C'est pour cela que vous aurez remarqué qu'un ensemble d'associations de personnes âgées, qui sont nos résidents, reçoivent cette année une subvention pour décider elles-mêmes de ce qu'elles vont en faire en type d'animation.

Alors, il peut y avoir certaine différenciation, vous en avez cité une, je vais vous en citer d'autres : on donne 1.000 € à une association alors qu'on donne 500 € à une résidence du 4^e arrondissement parce que c'est en même temps et pour la résidence, et pour l'EHPAD ; on donne 10.000 € alors que notre délégation ne donnait rien l'année dernière à Unicité. Je voudrais en dire deux mots : c'était une autre délégation qui les donnait car ce que fait l'Association Unicité -ce sont des jeunes volontaires français sur le mode des jeunes volontaires européens qui viennent pendant un an, un jour par semaine au moins, voire deux jours, dans nos

résidences, dans nos EHPAD, faire un travail magnifique avec les personnels et avec les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Ville-, est absolument magnifique. Vous en avez vu d'ailleurs des réalisations, je crois, lors de la Semaine bleue où on a fait et on continue à faire tourner une exposition de photos faite à l'EHPAD de Villette d'Or. Ils sont cette année un autre groupe à l'EHPAD de l'Etoile. Je crois que ce qu'ils font là est remarquable.

Ensuite, il y a un certain nombre d'associations qui, peut-être, avaient été étudiées, mais on peut reparler de cette association du 9^e arrondissement qui n'est pas reliée à une résidence et dont j'ai remarqué l'énorme travail, l'énorme disponibilité des gens de cette association qui n'avaient tout simplement jamais demandé la moindre subvention et qui, je dirai, font un travail remarquable et très important sur le 9^e arrondissement. Je crois que c'était important de le souligner à ce Conseil d'arrondissement où, peut-être, on pourrait penser qu'on parle un petit peu trop de cet arrondissement et dont le maire doit faire attention que ses chevilles ne grossissent pas trop. Mais effectivement, il se passe beaucoup de choses de bien sur cet arrondissement, on peut le souligner.

Voilà je ne vais pas faire un portrait d'ensemble, mais cela risque d'être un peu long, l'ensemble des associations qu'on aide et qu'on subventionne. La méthode franchement on partage, on échange, on a fait toute une série et on continuera puisque les adjoints savent que le 15 décembre, nous retravaillons, que d'ici là début décembre nous réunissons un certain nombre de maires d'arrondissement pour parler effectivement de notre projet sur l'ensemble des résidences de personnes âgées de la ville mais là aussi, c'est un peu long. Je crois qu'au dernier Conseil municipal, Monsieur le Maire, vous aviez dit qu'il y aurait à cette occasion une réunion générale sur cette question dès janvier. Qu'il n'y ait pas de concertation, il n'y en a sans doute jamais assez mais qu'il n'y en ait pas du tout, là je suis un peu surpris ou très peu surpris. Je vous remercie.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Merci Monsieur le Maire. Si je me permets effectivement 30 secondes c'est simplement que je ne peux pas laisser dire cela à M. Hémon parce que je fais partie de la Commission Santé Solidarité. A ce sujet, puisque je copie tous mes comptes-rendus, j'ai demandé sur tous les dossiers comment étaient votées les subventions puisque vous nous présentez des subventions qui sont déjà proposées. Bien évidemment, nous les votons parce que nous ne pouvons pas mettre en cause l'intégrité de la commission, mais par contre je vous ai demandé et les projets, et comment étaient votées les subventions. A ce jour, je n'ai toujours aucune réponse, bien que vous m'ayez dit que vous alliez me les transmettre.

M. LE MAIRE : M. Hémon vous les transmettra avant le prochain Conseil municipal.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition. Elles sont adoptées.

(Adopté.)